

219C0839
FR0011191766-FS0474

22 mai 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>EOS IMAGING</p> <p>(Euronext Paris)</p>

Par courrier reçu le 22 mai 2019, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 16 mai 2019 :

- la société Bpifrance Participations¹ (6-8 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et ne plus détenir aucune action de cette société ; et
- la société Bpifrance Investissement² (6-8 boulevard Haussmann, 75009 Paris), agissant pour le compte du fonds FPS Bpifrance Innovation I dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir individuellement 2 230 222 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 8,50% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ces franchissements de seuils résultent de la cession par la société Bpifrance Participations de la totalité de ses actions EOS IMAGING au profit du fonds professionnel spécialisé (FPS) Bpifrance Innovation I géré par la société Bpifrance Investissement.

À cette occasion, l'EPIC Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) n'a franchi aucun seuil et détient, au 16 mai 2019, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Investissement², laquelle agit pour le compte du fonds FPS Bpifrance Innovation I dont elle assure la gestion, 2 230 222 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 8,50% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
EPIC Bpifrance	0	-
Bpifrance Participations	0	-
FPS Bpifrance Innovation I (représenté par la société Bpifrance Investissement)	2 230 222	8,50
Total EPIC Bpifrance	2 230 222	8,50

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Bpifrance Investissement est contrôlée par Bpifrance Participations, elle-même contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

³ Sur la base d'un capital composé 26 237 907 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.